

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION : UNE CONSULTATION

Parents d'élèves, enseignants, responsables associatifs... Le nombreux pour participer au lancement des États généraux qui marque le démarrage d'une consultation citoyenne est d'enrichir les actions de la commune en matière d'enseignement. Article de Pascale Decressac, publié dans Canal n°302, décembre 2021.

Publié le 29 novembre 2021

UN LANCEMENT RÉUSSI POUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Malgré la météo maussade, plus d'une centaine de personnes ont participé, samedi 20 novembre, au lancement officiel des premiers États généraux de l'éducation organisés par la ville. Au milieu du hall du collège Jean-Lolive, Bertrand Kern, le maire, rappelle en préambule : « L'éducation est le premier poste de dépense de la ville et a toujours été une priorité pour moi, comme pour les maires de gauche qui m'ont précédé », rendant à l'écrivain américain Robert Orben une citation souvent attribuée à Abraham Lincoln : « Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance. »

Invité à lancer les débats, Alain Seksig, ancien instituteur et inspecteur général de l'Éducation nationale, enchaîne : « L'école de la République fonde l'éducation à la liberté sur une instruction exigeante qui vise non l'érudition ou la mémorisation passive, mais la structuration de la capacité de jugement et de l'esprit critique. »

LE DÉBUT D'UNE LONGUE HISTOIRE

Et voilà les participants mis en condition ! Prêts à s'impliquer dans cette large consultation, ils se dirigent vers les cinq ateliers thématiques qui structureront la fin d'après-midi : Éducation, cadre de vie et citoyenneté ; Éducation et solidarités ; Éducation, développement durable et environnement ; Éducation et loisirs ; Éducation et nutrition.

C'est avec sa double casquette de maman et de professeure au collège Joliot-Curie qu'Édith a pris part à l'atelier dédié à la citoyenneté et au cadre de vie. Elle en ressort ravie : « J'ai pu rencontrer des personnes que je n'ai pas l'occasion de fréquenter et échanger au sujet de l'éducation sur l'ensemble du territoire. » Mais, pour elle, comme pour tous les autres, cette journée n'était qu'un point de départ... Car, de chacun de ces ateliers, deux sous-thèmes ont en effet émergé pour être soumis au vote des Pantinois de plus de 18 ans, mais aussi des agents, enseignants des écoles publiques, partenaires associatifs et institutionnels de la ville. Avec la thématique choisie par la municipalité, les deux qui auront obtenu le plus de voix formeront la colonne vertébrale des débats qui battront leur plein en 2022...

LES CINQ ATELIERS THÉMATIQUES AU MOMENT DU LANCEMENT

Deux heures durant, les échanges qui avaient pour cadre les cinq ateliers thématiques ont permis de faire émerger dix sous-thèmes (deux par atelier) soumis au vote jusqu'au 15 décembre. Passage en revue : <https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/etats-generaux-de-leducation-une-consultation-aux-objectifs-ambitieux-4046>

>ATELIER 1

- Éducation, cadre de vie et citoyenneté

Sacraliser l'école publique comme un lieu de partage au cœur d'un quartier, en faire un point de rencontre entre générations : c'est le principal élément qui est ressorti de cet atelier. Lieu d'accueil et de mixité, l'école publique est, pour les participants, le fondement de la citoyenneté.

- Les sous-thèmes soumis au vote :

- L'école, un bien commun ouvert à la ville, pilier du vivre-ensemble.

- Des ressources humaines et matérielles qualitatives au service de l'éducation.



© ville de Pantin

>ATELIER 2

- Éducation et solidarités

Harcèlement scolaire, précarité financière, inclusion des enfants porteurs de handicap ou de troubles du comportement, difficulté de communication avec les parents allophones, renforcement du dialogue entre parents et équipes éducatives... : la nécessité de faire de l'école un lieu ouvert et accueillant s'est fait jour au sein de cet atelier.

- Les sous-thèmes soumis au vote :

- Inclusion des enfants quelle que soit leur situation : troubles du comportement, situation de handicap, difficultés sociales.

- Faire de l'école un lieu de vie et de dialogue pour tous les acteurs susceptibles d'intervenir auprès de l'enfant.

>ATELIER 3

- Éducation, développement durable et environnement

Pour sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable, les participants sont tombés d'accord sur la nécessité de former les adultes et de développer une approche sensible en proposant, par exemple, des immersions en milieu naturel. Et, qui dit environnement dit aussi santé ! Offrir aux enfants un cadre de vie plus vert, plus sain et plus agréable est aussi apparu comme une priorité.

- Les sous-thèmes soumis au vote :

- Former et sensibiliser par l'expérience et l'apprentissage du vivant.

- Nature en ville, santé des enfants et pollutions.

>ATELIER 4

- Éducation et loisirs

Davantage développer les activités périscolaires, non seulement pendant la journée, mais aussi après l'école et le week-end et introduire plus de complémentarité entre l'école et le centre de loisirs : ces questions ont été au cœur des discussions lors de cet atelier.

- Les sous-thèmes soumis au vote :

- La qualité de l'offre périscolaire municipale (statut, rémunération, formation, communication entre la famille, l'école et la ville).

- L'accessibilité aux activités de loisirs pour toutes et tous.

>ATELIER 5

- Éducation et nutrition

La question de l'éducation à la nutrition et au goût a suscité l'intérêt des participants, mis par une même envie de permettre à leurs enfants – dès la crèche – de manger en pleine conscience. Un enjeu qui, pour eux, se joue non seulement en classe, mais aussi dans le cadre périscolaire et à la maison.

- Les sous-thèmes soumis au vote :

- Créer du lien entre tous les acteurs : parents, Éducation nationale, ville et associations. Trouver de la cohérence entre le discours et les actions.

- Éducation au goût et à la connaissance des aliments pour la santé des enfants.

PLACE AU VOTE !

Vous avez jusqu'au 15 décembre pour voter pour les deux thématiques que vous aimeriez voir débattues en 2022, parmi les dix proposées. Tous les habitants de plus de 18 ans, mais aussi les agents, enseignants des écoles publiques, partenaires associatifs et institutionnels de la ville, peuvent se prononcer via un formulaire traduit en plusieurs langues, sur le site internet de la ville participatif.pantin.fr :

- > Version française
- > Version anglaise
- > Version chinoise (Mandarin)
- > Version arabe

Transmis aux parents via les carnets de correspondance ou disponibles dans certains lieux publics de la ville, des bulletins pourront également être retournés gratuitement par courrier (pour les parents d'élèves) ou déposés dans les urnes installées dans les maisons de quartier, les centres municipaux de santé, les écoles, les crèches, au Lab', au centre administratif et à l'hôtel de ville.

En plus des deux thématiques retenues, une troisième sera choisie par la municipalité. Après l'annonce des résultats début 2022, chacun de ces trois thèmes fera l'objet d'événements et de débats en février, avril et octobre.



En savoir plus sur les États généraux de l'éducation, sur le site internet de la ville participatif.pantin.fr

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.